



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Extinction de la 2G et risques pour les ascenseurs et les alarmes

Question écrite n° 16791

Texte de la question

M. Aurélien Saintoul alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique, chargée de l'intelligence artificielle et du numérique, sur l'extinction de la 2G, prévue pour fin 2026 et les conséquences sur les appareils fonctionnant encore avec cette technologie, tels que les ascenseurs et les alarmes. En effet, d'après un article du 11 juin 2026 du journal *Les Echos*, deux millions de cartes SIM, dont des systèmes d'appel d'urgence d'ascenseurs, des systèmes d'alarme et des dispositifs de téléassistance, dépendent encore aujourd'hui uniquement de la 2G. Sans changement de matériel, tous ces appareils seront inutilisables dans six mois. La généralisation en France métropolitaine de l'extinction de la 2G totale est prévue du 1er au 15 décembre 2026. Selon les opérateurs, l'arrêt de la 2G et de la 3G leur permet de libérer des capacités et de réutiliser les fréquences pour la 4G et la 5G, qui permettent des vitesses de téléchargement et de navigation plus rapides. À l'approche de l'extinction complète, il est difficile d'avoir des chiffres exacts sur le nombre d'appareils qui pourraient être encore concernés. D'un côté, l'Arcep et des fédérations comme la Fédération des ascenseurs alertent sur la nécessité d'accélérer le remplacement des cartes SIM 2G d'ici fin 2026 ; de l'autre, la Fédération française des télécoms et les opérateurs indiquent qu'il ne devrait pas y avoir de difficultés majeures d'ici la fin de l'année. Selon la Fédération des ascenseurs, 230 000 ascenseurs ont des systèmes d'appel d'urgence qui fonctionnent aujourd'hui uniquement grâce à la 2G. Par ailleurs, beaucoup d'appareils de téléassistance pour les personnes âgées ont aussi besoin de la 2G pour fonctionner. Les spécialistes alertent depuis des mois sur le fait que de tels changements sur les alarmes sont très difficiles à réaliser, surtout aussi rapidement. Par conséquent, non seulement les ascenseurs risquent de ne plus fonctionner, mais leur alarme non plus. Si un ascenseur tombe en panne, l'alarme de secours pourrait ne pas sonner et il resterait bloqué, avec son utilisateur coincé à l'intérieur. Les opérateurs mobiles ont décidé de l'extinction de la 2G de façon unilatérale et ce dès 2022. L'État pour sa part, a choisi uniquement d'encadrer le calendrier d'extinction de la 2G. Au vu des difficultés rencontrées et des risques encourus, il souhaite savoir si le Gouvernement a recensé le nombre d'appareils critiques qui ne seront pas prêts d'ici la fin de l'année pour l'extinction de la 2G et s'il a prévu de contraindre les opérateurs de téléphonie à maintenir un accès à la 2G deux ans de plus en attendant que tous les appareils concernés soient équipés de capteurs compatibles avec la 4G et la 5G.

Données clés

Auteur : [M. Aurélien Saintoul](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (11^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16791

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Intelligence artificielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2026](#), page 6180